

CHARTRE DE PREVENTION DE LA MALTRAITANCE



La maltraitance est un acte, un propos, une attitude ou une omission, intentionnel ou non, physique ou psychique, orienté contre autrui et portant atteinte à l'intégralité de la personne

La personne accueillie dans notre établissement est une personne vulnérable.

Son âge, la séparation avec ses proches, sa culture, des difficultés de compréhension Et/ou d'expression, ses pathologies, peuvent affecter sa capacité à se défendre.

C'est pourquoi l'Association Le Clos Des Lavandes veille à s'entourer de Professionnels dont l'éthique, les valeurs et l'engagement personnel entrent Naturellement dans la démarche, la philosophie, les valeurs de l'établissement :
Valeurs d'humanisme, de solidarité, d'ouverture d'esprit,
De respect des autres et des différences de chacun.

AUSSI NOS PERSONNELS SONT FIERS DE S'ENGAGER POUR VOUS A :

- Adopter en toute circonstance
Une attitude professionnelle et distanciée,
- Prendre appui sur le **travail en équipe,**
facteur essentiel de la prévention de la maltraitance,
- Agir dans le cadre des **responsabilités** confiées
et le **respect de la fonction** de chacun,
- Adopter **un comportement** et **un langage** adaptés au travail,
- **Respecter** les protocoles de prise en charge,
- Mener tout dialogue avec **patience et douceur,**
- Faire preuve du plus grand respect
pour la **pudeur et la dignité** de la personne accueillie,
- **Avertir** sans délai la hiérarchie
De tout acte, attitude ou propos déplacés,
- **Respecter la culture et l'histoire familiale** de la personne accueillie.